

DE BIEFS EN ECLUSES 2005

L'installation.

Comme toujours à la Pentecôte, depuis quelques années, l'ARECABE a retrouvé ses marques sur le quai du Bassin à Vierzon pour ses 6èmes Rencontres «De Biefs en Écluses ». Tradition oblige, on y a retrouvé le colloque et sa péniche d'or, l'exposition, la randonnée, et de nombreux bateaux en navigation. Par volonté d'élargissement, nous lançons cette année un salon du bateau transportable et des équipements fluviaux, et nous avons établi un partenariat avec le club des philatélistes en congrès à Vierzon. Et surtout, cerise sur le gâteau, nous avons enfin pu inaugurer l'ARECABE II, ce bateau tant annoncé, et enfin mis à l'eau, à l'image de la patiente persévérance nécessaire pour la remise en activité du Canal de Berry.



Le bassin de Vierzon au petit matin

Les prévisions météo n'étaient pas des plus favorables, et les organisateurs, comme toujours bousculés par la montre, ont connu bien des inquiétudes. Mais derrière les bruines matinales, tout s'est peu à peu arrangé, décourageant tout de même quelques partenaires qui, au dernier moment, ont renoncé à présenter leur matériel.

Comme toujours, les tentes installées par la Ville de Vierzon nous ont permis d'affronter les intempéries, et d'accueillir au mieux l'exposition ARECABE, les exposants, et les participants au colloque, avec la complicité bienveillante des nouveaux animateurs de la guinguette qui inauguraient eux aussi leur saison.

Le colloque.

Cette année encore, il était animé par Charles Berg, avec la participation amicale de Max Albizzati, président de la communauté de communes Vierzon, Pays des cinq rivières. Le thème 2005 était ambitieux : « des équipements partagés pour un canal navigué ». Il était de fait relayé par l'exposition qui essayait d'en structurer le contenu en images. Peut-être trop vaste ou trop technique, le sujet a souvent été esquivé par les intervenants qui ont surtout apporté leurs informations sur l'évolution des dossiers et des



projets. Néanmoins, des demandes précises du délégué de l'AFP (Association Française des Paralysés) pour des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite, et les projets de relais-vélos soutenus par l'AF3V (Association Française des Vélos-Routes et Voies Vertes) nous ont rappelé que les besoins des usagers potentiels des abords du canal peuvent et doivent être complémentaires. Mais il reste difficile de déterminer les limites des contraintes imposées par les uns et les autres, et la Charte apparaît plus que jamais indispensable pour déterminer le seuil de tolérance qui évite l'exclusion de ceux qui n'entreraient pas dans un modèle d'usage prédéterminé (les détails des interventions pourront être consultés sur le site internet).



Dossier : De Biefs en Écluses 2005

La péniche d'or 2005 a été attribuée à Bernard JAMET, maire de Drevant et président de l'association AMICABE, pour les longues années d'engagement au service de la cause du Canal de Berry dont il a su faire un atout majeur dans le programme de développement de sa commune.



Bernard JAMET, maire de Drevant, reçoit la péniche d'or 2005

L'expo-chantier : la Charte des Usagers et les équipements partagés.

Support visuel du colloque, l'exposition se voulait pédagogique. Construite sur le principe d'une expo-chantier, elle invitait le visiteur à donner son avis au moyen d'une fiche-enquête sur les sept articles d'un projet de Charte des Usagers. Merci à tous ceux qui ont répondu, et sont volontaires pour participer à la suite des travaux.

La réflexion sur les équipements partagés essayait de décliner les divers aspects d'utilisation de l'espace :

une voie d'eau pour naviguer, pour s'amarrer, pour accoster selon l'état des berges, pour pêcher si la qualité de l'eau le permet ;

des abords de canal avec des cheminements pour le longer, selon l'état du chemin de halage (largeur utile, éloignement de la berge,

qualité du revêtement, selon l'usage que l'on veut en faire...), **des franchissements** pour véhicules ou piétons, qui ne soient pas des obstacles à la navigation, **des restrictions** de circulation et de stationnement, et pour se repérer, **une signalétique** efficace ;

des points d'accueil courte durée pour accoster, pique-niquer, pêcher, et **des lieux d'hébergement** pour les randonneurs fluviaux ou terrestres (notamment la halte nautique combi-



L'accueil de la tente-expo

née avec le relais-vélos et l'aire de camping-car), le gîte d'étape ou le terrain de camping à proximité...

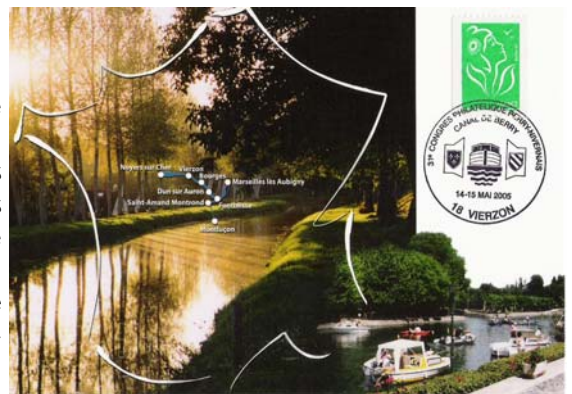
Et bien sûr **la qualité d'un paysage à préserver et valoriser**, sachant qu'un canal n'est pas une rivière sauvage, mais un système hydraulique complexe élaboré par l'homme. Partenaire et conquérant du paysage, celui-ci se doit donc de le contrôler et le protéger.

Le concret de ces propositions était renforcé par un diorama élaboré par des maquettistes de l'ARECABE : encore un chantier important à prolonger ! Appel à toutes les bonnes volontés compétentes !

Pour tempérer l'austérité du sujet, les photos de Charlotte apportaient la note de poésie rafraîchissante d'un regard jeune sur notre vieux canal . (voir l'article de Cathy Bougureau - page 11)

Une carte postale « premier jour » sur le Canal de Berry.

C'est l'action que conduisait pendant ce temps le club philatélique qui tenait congrès à quelques encablures. Une navette fluviale avait été installée pour relier par bateau les deux manifestations. Malheureusement, pris de part et d'autre par les contraintes de nos organisations respectives, nous n'avons pas su en tirer tout le parti que méritait cet événement. Mais le produit commémoratif demeure, et il est à votre disposition dans la boutique de l'ARECABE. C'est tout de même la seule carte postale qui évoque le Canal de Berry dans ses perspectives de retour à la navigation !



jcc